Restauration de la continuité écologique du cours d'eau de la Boussuivre à Joux (69)

Nom de la MC : Restauration du cours d'eau de la Boussuivre lieu-dit « En Boussuivre » : restauration de la continuité écologique et reconstitution d'une ripisylve adaptée aux bords de cours d'eau

Dimensions du site de compensation : Débusage de 3 km de cours d'eau et effacement ou aménagement de 5 ouvrages

Date de mise en œuvre : 2012 **Durée de mise en œuvre**: 2 mois

Projet : Construction de l'A89 Violay - La Tour de Salvagny

Emprise : 49,5 km de linéaires de route construit entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny (+3,5 km pour l'antenne de raccordement à L'Arbresle) engendrant un busage de 1,7 km et l'édification d'ouvrages transversaux (1 passage à gué, 3 seuils en bloc et 2 passages busés)

Maître d'ouvrage : Société VINCI Autoroutes réseau Autoroutes du Sud de la France

Opérateur de compensation : sans objet

Photo du cours d'eau de la Boussuivre avant travaux :

Photo du cours d'eau de la Boussuivre après travaux :

Restauration de la continuité écologique du cours d'eau de la Boussuivre à Joux (69)

Nature de la MC : Restauration/réhabilitation

Objectif(s) : Restauration de la continuité écologique (montaison/dévalaison pour les poissons, rétablissement du transport solide)« Assurer la liberté de transit piscicole et de la charge solide. »

Cible(s) :
- milieu(x) naturel(s) : cours d'eau
- espèce(s) protégée(s) et habitat(s) associé(s) : ichtyofaune
- fonctions biologiques, biogéochimiques, physiques : transport solide et biologique

Enjeux : Masse d'eau superficielle « Le Boussuivre » (FRDR11636), état écologique bon et état chimique très bon en 2009, objectifs de bon état écologique et chimique en 2015

Modalités de sécurisation foncière : Pas de sécurisation foncière. Réalisation des travaux avec accord des riverains ou propriétaires d'ouvrages (commune)

Durée de sécurisation foncière du site : sans objet

Évolution prévue du site après la date de fin de sécurisation : aucune

Modalités de vérification de l'équivalence entre pertes et gains de biodiversité : sans objet (car non imposée réglementairement à la date d'instruction du projet).

Restauration de la continuité écologique du cours d'eau de la Boussuivre à Joux (69)

Type(s) d'action(s) écologique(s) :

Site d'« en Boussuivre » :
- mise en place d'un portique béton sans radier à la place de l'ouvrage infranchissable de type buse existant ;
- reconstitution d'un lit de pente générale 3,5% ;
- dessouchages en rive au droit de l'aménagement, reprofilage de talus riverains et, végétalisation ;
- reprise des substrats graveleux existants avec réemploi pour la reconstitution du nouveau.

Site du « Crozet » :
- arasement du seuil en pierres maçonnées existant ;
- arasement de l'atterrissement existant ;
- abattage des résineux en bordure du Boussuivre;
- végétalisation (ensemencement et plantation boutures et plants).

Site de la « confluence avec le Reyne » :
-suppression du seuil rustique ;
- arasement de l'atterrissement graveleux ;
- déviation et modification du profil en long sur 23m du Reyne avec comblement de l'ancien lit ;
- ensemencement, couverture des surfaces et végétalisation.

Site de la « Bichée » :
- mise en place d'un portique béton à la place de l'ouvrage infranchissable de type buse existant ;
- stabilisation du lit par une rampe en bloc à l'aval de l'ouvrage ;
- arasement atterrissement central ;
- arasement de matériaux alluvionnaires en rive avec création d'une dépression humide ;
- ensemencement, végétalisation des rives.

Site amont de la « confluence avec le Valletier » :
- mise en place d'un portique béton sans radier béton à la place de l'ouvrage de franchissement en biais ;
- reprofilage des talus riverains ;
- dessouchages en rive au droit de l'aménagement, reprofilage de talus riverains ;
- revégétalisation ;
- arasement d'une partie de l'atterrissement et réinjection des matériaux.

Site de l'ancienne station de jaugeage:
- suppression de l'ancien ouvrage (canal béton et station de jaugeage) ;
- arasement de l'atterrissement avec réinjection des matériaux dans le lit ;
- végétalisation reconstitution de la ripisylve.

Restauration de la continuité écologique du cours d'eau de la Boussuivre à Joux (69)

Modalités techniques de réalisation des actions écologiques : Mise en assec des zones de travaux, mise en place de dispositif de gestion des particules fines, travaux réalisés en dehors des périodes de reproduction des espèces piscicoles.

Durée des travaux : 2 mois.

Programme de gestion conservatoire de la MC : Non prévu spécifiquement, mais suivi des sites.

Plus-value écologique observée au regard de la (des) cible(s) :
- Pour le(s) milieu(x) naturel(s) : recréation de ripisylve adaptée en lieu et place de résineux ou sur des zones sans végétation rivulaire.
- Pour les espèces : présence de l'écrevisse à pieds blancs, de la truite fario et du chabot dans des densités stables.
- Pour les fonctions : réouverture du milieu, restauration de la continuité favorable dans un cours d'eau aux étiages sévères, permet aux espèces présentes de rejoindre des zones non asséchées.

Efficacité au regard des objectifs :
- La mesure compensatoire a-t-elle répondu à tous les objectifs ? : Satisfaisante pour la continuité écologique. En revanche, la restauration de la ripisylve sur un site en particulier a échoué.

- En cas d'échec, quelles ont été les difficultés rencontrées ? Défaut de maîtrise foncière et d'animation post réalisation des mesures (les plants ont été détruits car les clôtures ont été retirés par l'exploitant).

- Quels enseignements en tirer ? Un ajustement a-t-il été effectué ? Un ajustement doit se faire dans les années à venir.

Coût : Maitrise d'œuvre : 44 780,00 € HT**, travaux :** 351 849,72 € HT.